

 Manuela GOUET
(dgs@bonnetable.fr)

 24 janvier 2025

 14 documents

REVUE DE PRESSE DU 18 AU 24 JANVIER 2025

- 1 

Bonnétable - Les réserves de sang « à un niveau critique »
L'Action Républicaine, vendredi 24 janvier 2025
- 2 

Bonnétable - Le reste du conseil municipal en 3 points
L'Action Républicaine, vendredi 24 janvier 2025
- 3 

Bonnétable - Le projet de chemin abandonné : « qu'on nous propose un itinéraire traversant la forêt »
L'Action Républicaine, vendredi 24 janvier 2025
- 4 

Bonnétable - La troupe de théâtre fait salle comble
[Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr](http://www.lemainelibre.fr), jeudi 23 janvier 2025
- 5 

Bonnétable - Le Jardinier sarthois menacé
[Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr](http://www.lemainelibre.fr), jeudi 23 janvier 2025
- 6 

Bonnétable - Historien du Second Empire
[Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr](http://www.lemainelibre.fr), jeudi 23 janvier 2025
- 7 

Bonnétable - Adjudant-chef et historien : le parcours de Régis Rouillier
[Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr](http://www.lemainelibre.fr), jeudi 23 janvier 2025
- 8 

Bonnétable - « La forêt était accessible à tous, toute l'année »
[Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr](http://www.lemainelibre.fr), mercredi 22 janvier 2025
- 9 

Bonnétable - Démission d'une conseillère municipale et retrait d'un projet
[Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr](http://www.lemainelibre.fr), mercredi 22 janvier 2025

10



Bonnétable - Don de sang : appel à la mobilisation

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, mercredi 22 janvier 2025

11



Bonnétable - La pêche est un loisir pour tous

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, mercredi 22 janvier 2025

12



Bonnétable - Les Tréteaux de Malestable ont ravi leur public

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, mercredi 22 janvier 2025

13



Bonnétable - Un nouveau médecin arrivera à l'été 2025 dans cette commune du Nord Sarthe

actu.fr, dimanche 19 janvier 2025

14



Bonnétable - Écurie Le Mans : André Grison de retour

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, samedi 18 janvier 2025

Bonnétable - Les réserves de sang « à un niveau critique »

L'Action Républicaine, vendredi 24 janvier 2025, 241 mots

L'association des donneurs de sang bénévoles du secteur de Bonnétable, présidée par Didier Teroissin, en collaboration avec l'Établissement français du sang (EFS), tire la sonnette d'alarme : « **les réserves de sang sont à un niveau critique, rendant une mobilisation immédiate indispensable.** »

Le président appelle ainsi la population à participer massivement à la prochaine collecte de sang, prévue le lundi 27 janvier, de 15 h 30 à 19 h 30, à la salle Mélusine de Bonnétable.

Un besoin essentiel et constant. « **Donner son sang, c'est un acte citoyen qui peut faire une vraie différence. Nous comptons sur la mobilisation de tous pour cette collecte qui est essentielle pour notre territoire. Chaque contribution compte pour garantir les soins aux personnes malades ou blessées.** »

Appel aux donateurs

Le message est clair, « **en plus des donateurs réguliers, l'association souhaite sensibiliser et attirer de nouveaux volontaires. Dès 18 ans, toute personne en bonne santé peut contribuer à cette chaîne de solidarité.** ». Pensez à venir avec votre pièce d'identité.

Un geste simple pour sauver des vies. « **Donner son sang ne prend que quelques minutes, mais peut sauver plusieurs vies. L'accueil est convivial, et une collation sera offerte à chaque donneur après le prélèvement. Les équipes de l'EFS et les bénévoles seront présents pour vous accompagner dans les meilleures conditions** », conclut le président.



Les membres de l'association des donneurs de sang de Bonnétable seront mobilisés, le 27 janvier. © dr

Bonnétable - Le reste du conseil municipal en 3 points

L'Action Républicaine, vendredi 24 janvier 2025, 225 mots

1. Démission

Le maire a annoncé la démission de Nathalie Courtan, conseillère municipale, après avoir quitté son poste d'adjointe en septembre pour des raisons personnelles. Elle est remplacée par Colette Grison, première non-élue de la liste des dernières élections municipales.

2. Adoption de la Convention Partenariat Musée Mobile Centre Pompidou

Le musée itinérant gratuit dédié à l'art moderne et contemporain s'arrêtera à Bonnétable les 24 et 25 mars pour l'exposition « En voyage ». Les classes concernées sont sélectionnées par l'inspection académique. L'exposition sera ouverte au public le mardi soir de 17 h à 19 h, sous réserve de modifications pour inclure d'autres communes candidates.

3. Point sur des dossiers en cours.

Thierry Bottras, élu de l'opposition, a souhaité faire le point sur plusieurs dossiers.

- Le mur du Château, le maire a précisé « qu'il n'y avait à ce jour aucune avancée notable, le litige n'étant pas réglé. »
- Expertise de la maison de Madame Patry : « Le rapport sur l'ossature de la maison est attendu dans les dix jours. »
- Le mur de la rue Saint-André de Gelly, « Le dossier avance bien, un accord devrait être trouvé cette année. »



Après la démission de Nathalie Courtan, d'abord au poste d'adjointe, puis de conseillère municipale, Colette Grison a fait son entrée au conseil municipal de Bonnétable. © dr

Bonnétable - Le projet de chemin abandonné : « qu'on nous propose un itinéraire traversant la forêt »

L'Action Républicaine, vendredi 24 janvier 2025, 596 mots

Le maire de Bonnétable a décidé d'abandonner un projet d'échange de chemins pédestres pour des questions de « sécurité ».

Le sujet avait débarqué à la table du conseil municipal du 9 décembre. Il était de nouveau au cœur des débats, lundi 13 janvier, lors de la dernière séance, à Bonnétable, qui a par ailleurs débuté par une minute de silence en hommage à Bernard Briant, ancien conseiller municipal décédé le 11 janvier.

Ce sujet, c'est celui du chemin du Gage. Pour rappel, fin 2024, Jean-Louis Tortevois, adjoint à l'environnement, évoquait la cession du chemin du Gage à un propriétaire privé, en échange de la création d'un nouveau chemin, reliant le chemin du Gage à la route de La Ferté-Bernard. Mais lundi, ce projet était finalement abandonné.

Attaques personnelles contre un adjoint

Dès l'annonce du projet, Renée Gouhier, conseillère municipale de l'opposition, avait relayé les préoccupations des riverains dudit chemin -qu'elle reconnaissait cependant peu fréquenté- mais aussi le caractère « **ridicule** » de proposer une promenade en bordure de départementale en contrepartie.

En réponse, une visite de terrain, pour se rendre compte de la situation de visu, était décidée. Et donc organisée pour les conseillers.

Un événement qui aurait cependant donné naissance à quelques tensions...

Marie-Laure Plever, maire, a alors déploré « **des comportements inacceptables** », qui n'émanaient pas des élus, « mais de personnes semble-t-il, non invitées à la dite rencontre... »

« **Ces gens ont adopté une attitude irrespectueuse et non constructive, avec des attaques personnelles contre l'adjoint en charge du dossier.** » a-t-elle livré. Avant de se fâcher : « **On a le droit de ne pas être d'accord, mais on ne doit pas s'en prendre personnellement à des élus. Je vais rencontrer ces personnes, car ces comportements sont inacceptables !** »

Des enjeux de sécurité

Face à ces réactions, le projet a été retiré. L'élue précise cependant : « **Ce n'est pas une capitulation face à la pression, nous avons pris en compte des enjeux importants, notamment de sécurité.** »

Après l'annonce du retrait du projet, saluée par la conseillère, Renée Gouhier, cette dernière a souhaité lire un courrier qu'elle avait rédigé concernant l'historique de la forêt de Bonnétable.

Bien que le maire lui a proposé de discuter du sujet « **en rendez-vous privé si des personnes y étaient nommément citées** », Renée Gouhier a choisi de s'exprimer publiquement, assumant pleinement ses propos.

La forêt n'a pas été proposée au conseil

Dans cette lettre, elle met en avant l'impact des ventes forestières sur l'accès public et les avantages fiscaux pour les riches propriétaires.

Son intervention, dans les grandes lignes, évoque le temps d'une forêt libre d'accès, à Bonnétable, « **ouverte aux promeneurs tout au long de l'année. Mais, il y a trente ans, le château et la forêt ont été mis en vente par la propriétaire de l'époque. Si le château avait été proposé à la municipalité, la forêt, elle, ne l'a pas été** » .

Et de poursuivre : « **De nombreux hectares ont été vendus sans que le conseil municipal, dont je faisais partie, en soit averti.** »

La gestion forestière en cause

L'élue a dénoncé certains mécanismes fiscaux liés à la gestion forestière qui permettent à des propriétaires « **d'étendre leur domaine et d'échapper légalement aux impôts, tout en bénéficiant de subventions européennes pour le reboisement** » .

Pour conclure, Renée Gouhier a suggéré, « **qu'on nous propose un itinéraire pédestre traversant la forêt, ce sera bien mieux qu'un parcours sur la route départementale** » !



La forêt de Bonnétable est aujourd'hui une propriété privée ; et de nombreux habitants semblent le regretter. © dr

Bonnétable - La troupe de théâtre fait salle comble

Quotidien [Le Maine Libre](http://www.lemainelibre.fr), www.lemainelibre.fr, jeudi 23 janvier 2025, 205 mots

La saison théâtrale des Tréteaux de Malestable a démarré en fanfare avec leur nouvelle pièce « Tais-toi François ! » présentée à Bonnétable le week-end dernier.

400 spectateurs en deux séances

Face à l'engouement du public, l'équipe a dû rajouter des chaises pour accueillir plus de spectateurs, atteignant un total de 400 personnes sur les deux représentations. Malgré ces efforts, certaines personnes n'ont malheureusement pas pu entrer, faute de place.

Dès les premières répliques, le lien entre les comédiens et la salle a opéré, entraînant rires et réactions enthousiastes tout au long de la représentation. Les quiproquos savoureux, les dialogues percutants et les personnages hauts en couleur ont captivé les spectateurs, dans une comédie rythmée où l'humour ne faiblit jamais.

La troupe, composée de six comédiens, trois techniciens et deux souffleuses, poursuit ses représentations jusqu'au dernier week-end d'avril à Bonnétable, avec des dates dans toute la région.

Prochaines dates, le 26 janvier à 15 h à Cherré, le 9 février à 15 h à La Chapelle-du-Bois, et le 16 février à 15 h à Saumur-en-Vallon.

Pour réserver ou consulter le programme complet, contactez le 06 83 87 60 63 ou rendez-vous sur Facebook : Les Tréteaux de Malestable.



Les comédiens des Tréteaux de Malestable réunis après le succès des premières représentations de Tais-toi François ! © Le Maine Libre

Bonnétable - Le Jardinier sarthois menacé

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, jeudi 23 janvier 2025, 127 mots

L'association du Jardinier sarthois de Bonnétable tiendra son assemblée générale ce samedi 25 janvier, à 14 h 30, dans la salle Saint-Sulpice.

Suite au décès de son président, Jean-Claude Hérault, en juillet dernier, l'association traverse une période difficile. La trésorière de l'association, Renée Gouhier, souligne l'importance de ce rendez-vous. « Nous vous espérons nombreux, c'est un rendez-vous crucial pour la survie de notre association. Nous invitons particulièrement les jeunes à venir nous découvrir et nous rejoindre. » Le prix de l'adhésion avec le paquet de graines est de 20,50 €. « Cette assemblée générale sera une occasion décisive pour discuter de l'avenir de l'association et chercher ensemble des solutions pour assurer sa pérennité. L'association a besoin du soutien de tous, passionnés de jardinage ou curieux. Chaque participant recevra un cadeau. »

Bonnétable - Historien du Second Empire

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, jeudi 23 janvier 2025, 124 mots

Parallèlement à sa carrière dans la gendarmerie, Régis Rouillier nourrit depuis toujours une passion pour l'histoire, en particulier celle du Second Empire et de Napoléon III. Président fondateur du label « 2023, année Napoléon III », il est également délégué du Souvenir napoléonien pour la région des Pays de la Loire et membre du conseil d'administration de la Fondation Napoléon. Il anime des conférences sur des thèmes variés, comme l'Opéra Garnier, et met en lumière l'impact du Second Empire.

Collectionneur d'objets liés à Napoléon III, il enrichit ses interventions en présentant des artefacts historiques, offrant ainsi un témoignage vivant de cette époque. Sa passion et son engagement dans la diffusion de l'histoire napoléonienne font de lui une figure clé dans ce domaine.

Bonnétable - Adjudant-chef et historien : le parcours de Régis Rouillier

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, jeudi 23 janvier 2025, 358 mots

Avec son parcours varié, l'adjudant-chef Régis Rouillier, met son expérience au service de la gendarmerie de Bonnétable depuis 2023.

Originaire de Vannes, cet étudiant en droit choisit à 23 ans la gendarmerie lors de son service militaire.

« Une équipe jeune et motivée »

Régis Rouillier

Adjudant-chef

Après une formation au centre d'instruction des gendarmes auxiliaires d'Auxerre, il est affecté en Corse en 1997. Il intègre ensuite l'école des sous-officiers de gendarmerie au Mans, puis rejoint la gendarmerie mobile en 1999. Il multiplie alors les missions en métropole et en Nouvelle-Calédonie avant de choisir la gendarmerie départementale où il est affecté à Revin (Ardennes), avant de revenir dans l'Ouest en 2006.

Retour en Sarthe depuis 2017

Il officie ensuite en Vendée et en Loire-Atlantique, où il travaille sur une affaire marquante, l'enlèvement d'une collégienne, et encadre des événements majeurs tels que le Hellfest, festival de metal, à Clisson.

En 2017, retour en Sarthe, à La Ferté-Bernard, où Régis Rouillier est promu adjudant-chef en juillet 2023. En décembre 2023, il prend le commandement de la brigade de Bonnétable, succédant au major Didier Gandin.

Avant de s'y consacrer pleinement, il assure pendant trois mois l'intérim du commandement de la communauté de brigades (COB) de Mamers, regroupant les gendarmeries de Mamers, Bonnétable et Marolles-les-Braults soit 28 gendarmes. « À mon arrivée, on m'a informé que le poste de commandant de brigade de Mamers, qui est également adjoint au (COB), était vacant. J'ai donc été désigné adjoint aux côtés de la lieutenant Marie-Charlotte Tremereel. » La mutation rapide de cette dernière en Nouvelle-Calédonie a conduit l'adjudant-chef à gérer l'intérim des trois brigades jusqu'à la prise de fonction du capitaine Sébastien Irr l'été 2024. « Une expérience très enrichissante qui m'a permis de développer mes compétences de terrain. »

L'adjudant-chef est fier de diriger la gendarmerie de Bonnétable, « une équipe jeune et motivée. » « Depuis mon arrivée, j'ai pu compter sur l'expérience de l'adjudant Gaborieau et l'implication de mes collègues. Nos bonnes relations avec les élus, facilite la communication auprès de la population. Nos priorités sont la sécurité civile et routière, ainsi que les violences intrafamiliales. »



L'adjudant-chef Régis Rouillier est un passionné du Second Empire. © Le Maine Libre

Bonnétable - « La forêt était accessible à tous, toute l'année »

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, mercredi 22 janvier 2025, 233 mots

L'annonce du retrait du projet a été saluée par la conseillère Renée Gouhier. Elle a souhaité lire un courrier qu'elle avait rédigé concernant l'historique de la forêt de Bonnétable. Bien que la maire lui ait proposé de discuter du sujet en rendez-vous privé si des personnes y étaient nommément citées, Renée Gouhier a choisi de s'exprimer publiquement.

Dans cette lettre, elle met en avant l'impact des ventes forestières sur l'accès public et les avantages fiscaux pour ses gros propriétaires.

« J'ai connu la forêt de Bonnétable libre d'accès, ouverte aux promeneurs tout au long de l'année. Mais, il y a trente ans, le château et la forêt de Bonnétable ont été mis en vente par la propriétaire de l'époque. Si le château avait été proposé à la municipalité, la forêt, elle, ne l'a pas été. De nombreux hectares ont été vendus sans que le conseil municipal, (dont je faisais partie) en soit averti », a-t-elle rappelé

Elle a également dénoncé certains mécanismes fiscaux liés à la gestion forestière. « Les transactions de propriétés forestières sont entièrement exemptées de droits de succession, permettant à de riches propriétaires d'étendre leur domaine et d'échapper légalement aux impôts, tout en bénéficiant de subventions européennes pour le reboisement.

»

Pour conclure, Renée Gouhier a suggéré « qu'on nous propose un itinéraire pédestre traversant la forêt, ce sera bien mieux qu'un parcours sur la route départementale ». »

Bonnétable - Démission d'une conseillère municipale et retrait d'un projet

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, mercredi 22 janvier 2025, 434 mots

Le conseil municipal s'est réuni le lundi 13 janvier, sous la présidence de la maire de la commune, Marie-Laure Pléver.

La séance a débuté par une minute de silence en hommage à Bernard Briant, ancien conseiller municipal, décédé le 11 janvier.

Démission au sein du conseil municipal

La maire a annoncé la démission de Nathalie Courtan, conseillère municipale, après avoir quitté son poste d'adjointe en septembre pour des raisons personnelles. Elle est remplacée par Colette Grison, première non-élue de la liste des dernières élections municipales.

Adoption de la convention partenariat Musée mobile Centre Pompidou

Le musée itinérant gratuit dédié à l'art moderne et contemporain s'arrêtera à Bonnétable les 24 et 25 mars pour l'exposition « En voyage ». Les classes concernées sont sélectionnées par l'inspection académique. L'exposition sera ouverte au public le mardi soir de 17 h à 19 h, sous réserve de modifications pour inclure d'autres communes candidates.

Point sur des dossiers en cours

Thierry Bottras, élu de l'opposition, a souhaité faire le point sur plusieurs dossiers.

Mur du château. La maire a précisé : « qu'il n'y avait à ce jour aucune avancée notable, le litige n'étant pas réglé ». »

Expertise de la maison de Madame Patry. « Le rapport sur l'ossature de la maison est attendu dans les dix jours. »

Mur de la rue Saint-André-de-Gelly. « Le dossier avance bien, un accord devrait être trouvé cette année. »

Retrait du projet du chemin du Gage

Le projet, présenté par Jean-Louis Tortevois le 9 décembre, proposant de céder le chemin du Gage à un propriétaire privé en échange de la création d'un chemin de randonnée reliant le chemin du Gage à la route de La Ferté-Bernard a été abandonné. Dès l'annonce du projet, Renée Gouhier, conseillère de l'opposition, avait relayé les préoccupations des riverains. En réponse, une visite de terrain avait été organisée pour les conseillers. Visite qui avait provoqué des tensions. La maire a déploré des comportements inacceptables, non pas venant d'élus mais de personnes non invitées : « Ces gens ont adopté une attitude irrespectueuse et non constructive, avec des attaques personnelles contre l'adjoint en charge du dossier. On a le droit de ne pas être d'accord, mais on ne doit pas s'en prendre personnellement à des élus. Je vais rencontrer ces personnes, car ces comportements sont inacceptables. »

Face à ces réactions, le projet a été retiré. La maire a précisé : « Ce n'est pas une capitulation face à la pression, nous avons pris en compte des enjeux importants, notamment de sécurité. »



Colette Grison remplace Nathalie Courtan en tant que conseillère municipale. Elle se dit fière de rejoindre l'équipe et déterminée à s'investir pleinement au service de la commune. © Le Maine Libre

Bonnétable - Don de sang : appel à la mobilisation

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, mercredi 22 janvier 2025, 151 mots

L'association des donneurs de sang bénévoles du secteur de Bonnétable, présidée par Didier Teroissin, en collaboration avec l'Établissement français du sang (EFS), tire la sonnette d'alarme : « Les réserves de sang sont à un niveau critique, rendant une mobilisation immédiate indispensable. »

Le président appelle ainsi la population à participer massivement à la prochaine collecte de sang, prévue le lundi 27 janvier, de 15 h 30 à 19 h 30, à la salle Mélusine de Bonnétable.

« En plus des donneurs réguliers, l'association souhaite sensibiliser et attirer de nouveaux volontaires. Dès 18 ans, toute personne en bonne santé peut contribuer à cette chaîne de solidarité. » « L'accueil est convivial et une collation sera offerte à chaque donneur après le prélèvement. Les équipes de l'EFS et les bénévoles seront présents pour vous accompagner dans les meilleures conditions. »



L'équipe de l'association des donneurs de sang bénévoles et les professionnels de santé mobilisés pour la prochaine collecte. © Le Maine Libre

Bonnétable - La pêche est un loisir pour tous

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, mercredi 22 janvier 2025, 200 mots

La salle Saint-Sulpice était, samedi, le cadre de l'assemblée générale de l'association de pêche de Bonnétable que préside Alain Blot. Une trentaine de personnes intéressées est venue pour connaître les différents bilans d'activités de cette société de pêche.

Marie-Laure Plever, maire, Aurélia Dupont, adjointe en charge des associations locales, et Thierry Lemonnier, conseiller départemental, étaient présents à cette réunion annuelle afin d'avoir des informations complémentaires sur l'AAPPMA locale.

L'atelier pêche compte dix-huit inscrits qui se partagent dix séances sur le terrain et deux en salle. Plusieurs techniques sont abordées lors de ces rencontres. Le Junior Fishing Ton concerne la pêche des carnassiers aux leurres et est initiée par la Fédération nationale de la pêche. Cette compétition s'adresse aux jeunes. Alix Moyer, de l'école de Bonnétable, est vainqueur de la catégorie espoirs.

L'année 2024 a été une mauvaise année dans la vente des cartes (-3 % sur le plan national). Bernard et Bruno Gainche ont quitté leurs fonctions en tant que gardes-pêches du secteur. C'est Romain Flavigny qui officiera en remplacement de Bruno Gainche.

A noter qu'un arrêté interdit les baignades des chiens et des humains aux sites prévus pour la pêche.



L'AAPPMA attire toujours autant d'adeptes de la pêche. © Ouest-France

Bonnétable - Les Tréteaux de Malestable ont ravi leur public

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, mercredi 22 janvier 2025, 34 mots



La salle Mélusine était comble, ce week-end, pour la nouvelle pièce « Tais-toi François », jouée par les Tréteaux de Malestable. Prochaine représentation dimanche, à 15 h, à Cherré-Au. © Ouest-France

Bonnétable - Un nouveau médecin arrivera à l'été 2025 dans cette commune du Nord Sarthe

actu.fr, dimanche 19 janvier 2025, 501 mots

Le maire a annoncé la bonne nouvelle à ses administrés lors de ses vœux, à Bonnétable (Sarthe) : un médecin généraliste d'origine roumaine arrivera cet été 2025 dans la ville.



Marie-Laure Plever, maire de Bonnétable (Sarthe), a présenté ses vœux à une assistance fournie, qui a appris l'arrivée prochaine d'un nouveau médecin généraliste, à l'été 2025.

La bonne nouvelle est tombée à l'occasion des vœux du maire ; à l'été 2025, Bonnétable accueillera un nouveau médecin généraliste. Marie-Laure Pléver, maire de la cité répond là à une forte attente de la population ; une docteure d'origine roumaine investira donc le cabinet médical de la résidence autonomie.

Un nouveau médecin à Bonnétable : une réponse à un besoin crucial d'accès aux soins

Cette arrivée marque une avancée importante pour la commune dans un contexte où l'accès aux soins est un enjeu majeur. En collaboration avec les docteurs Caro et Lriverend, déjà présents sur le territoire, cette nouvelle médecin sera accompagnée dans son installation, garantissant ainsi une transition fluide.

Un cabinet de recrutement pour le projet de maison de santé

Marie-Laure Pléver a salué ce projet « porté pour tous, par tous », soulignant l'engagement collectif pour renforcer l'accès aux soins dans la commune. Par ailleurs, afin de pérenniser l'offre de santé, la municipalité, avec le soutien de la Communauté de communes Maine 301, prévoit de faire appel à un cabinet de recrutement pour installer un médecin supplémentaire dans le cadre du futur projet de maison de santé.

Une commune tournée vers l'avenir

Outre cette annonce majeure, l'élue a dressé un bilan des actions et projets à venir pour Bonnétable : ainsi, dans le domaine de la transition énergétique, la municipalité a validé de nouveaux marchés de fourniture de gaz et d'électricité, espérant économiser plus de 200 000 euros grâce à une gestion rigoureuse des consommations énergétiques.

En parallèle, le remplacement des luminaires par des Led débutera dans les prochains mois, une démarche à la fois écologique et économique.

2025 rimera également avec rénovation d'infrastructures pour la cité avec des projets ambitieux comme la modernisation des infrastructures sportives, la valorisation des entrées de ville, et le réaménagement de la place Charles de Gaulle qui s'inscrit dans le programme « Petites villes de demain ».

En termes de sécurité, le policier municipal devient communal, et des dispositifs de vidéo-surveillance améliorés ainsi qu'un programme de participation citoyenne sont déployés pour accroître la tranquillité publique.

Enfin, Marie-Laure Plever a rappelé la sauvegarde d'une classe menacée de fermeture à la rentrée dernière, saluée comme « une victoire collective symbolisant l'importance que la municipalité accorde à l'éducation ».

L'édile n'a pas manqué de rendre hommage aux associations, à leurs bénévoles, et aux acteurs locaux qui participent activement au rayonnement de Bonnétable : « Ensemble, nous faisons vivre notre ville. »

Bonnétable - Écurie Le Mans : André Grison de retour

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, samedi 18 janvier 2025, 281 mots

L'Écurie Le Mans, l'une des plus anciennes associations automobiles de France, basée à Bonnétable, a tenu son assemblée générale devant 80 membres sur les 108 adhérents.

Fondée en 1952, l'association poursuit sa mission principale, soutenir les pilotes régionaux et organiser diverses épreuves automobiles.

Après la démission pour raisons personnelles de Marc Esnault, président depuis 2021, l'association a accueilli avec enthousiasme le retour d'André Grison à la présidence. Figure emblématique de l'Écurie et président d'honneur, « Dédé », comme le surnomment ses amis, a occupé cette fonction de 1987 à 2020. Pilote expérimenté et organisateur chevronné, son retour a été salué par l'assemblée. Le bureau reste par ailleurs inchangé. André Grison a exprimé sa gratitude envers les membres pour leur confiance.

En 2024, en dehors des rallyes et des balades, l'association s'est distinguée sur le plan sportif. Vanessa Gardena a décroché le titre de championne de France de Fol'Car. Quentin Le Potier a terminé sur la 3^e marche du podium du Championnat de Ligue et de l'ACO en slalom.

Une année 2025 riche

Dimanche 13 avril : 20^e rallye historique et deux balades. Départ à la salle Mélusine et arrivée au jardin public de Bonnétable en fin de journée.

Les 12 et 13 juillet : 59^e Rallye Moderne, 14 VHC et 12 VHRS, avec un prologue le samedi soir, suivi d'une spéciale à réaliser trois fois le dimanche.

Lors de l'assemblée, à la suggestion de la maire de Bonnétable, Marie-Laure Pléver, l'association a évoqué la possibilité d'organiser une animation autour des voitures historiques à l'occasion du comice agricole, qui se tiendra cet été à Bonnétable.



André Grison, figure emblématique de l'Écurie Le Mans, reprend la présidence. © Le Maine Libre